



La communauté portuaire de Bordeaux étend son offre de service AP+

L'Union Maritime et Portuaire et le Grand Port Maritime de Bordeaux proposent aux professionnels du transport international ayant une activité sur le port de Bordeaux une connexion à leur Cargo Community System AP+.

Cette connexion permettra à chaque professionnel ayant une activité sur le port de Bordeaux d'agir directement dans AP+ en sa qualité propre et en fonction de son profil professionnel, dès lors qu'il est agréé par la douane exactement comme doit l'être le professionnel portuaire.

Cette décision a été prise le 31 janvier 2013 par les représentants des professions de la place portuaire de Bordeaux et s'inscrit dans la démarche de qualité totale de la place garantissant transparence et rapidité d'action **à tous les acteurs** collaborant à l'exportation ou à l'importation des marchandises **via le port de Bordeaux, où qu'ils se situent.**

➤ **Qu'est-ce qu'AP+ ?**

Le (CCS) AP+ a été créé pour répondre aux besoins de fluidité, de sécurité et de traçabilité de la marchandise. Il optimise, agrège, automatise, orchestre et sécurise les processus liés à la marchandise des acteurs privés et publics (Douane, Autorité Portuaire, services vétérinaires et phytosanitaires) d'une communauté logistique portuaire ou aéroportuaire.

➤ **Bénéfices clés d'AP+**

Le CCS AP+ améliore la compétitivité de tous les acteurs de la chaîne logistique en garantissant :

- L'accélération du passage de la marchandise grâce à l'automatisation des procédures et à l'élimination des processus inefficaces
- La sécurisation de la chaîne logistique en fournissant à tous les acteurs des informations fiables en temps réel
- L'augmentation de la productivité par la réduction des coûts d'exploitation (gestion documentaire, accès à l'information, déplacements...)
- La simplification et l'optimisation des processus pour une meilleure fluidité des échanges d'information et des mouvements de marchandises
- La diminution des impacts environnementaux par la dématérialisation des documents et la suppression des déplacements inutiles des personnes et des marchandises.

➤ **La mise en place de Poséidon+**

En 2010, la communauté portuaire de Bordeaux a mis en place Poséidon+ (Plate-forme Opérationnelle de Systèmes d'Échanges Informatisés de Données), véritable « guichet unique portuaire » issu d'un Partenariat Public/ Privé innovant.

Poséidon+ intègre :

- AP+ Cargo Community System pour la gestion de la marchandise
- Vigie 2, le système d'information portuaire du Grand Port Maritime de Bordeaux pour le suivi des escales ainsi que le VTS (Vessel Traffic Management),...
- les logiciels douaniers (Delta, NSTI, ECS, Trigo)

Poséidon + couvre ainsi toute la chaîne logistique portuaire tout en garantissant les échanges de données en temps réel parmi les opérateurs du trafic maritime.

➤ **Les opérateurs portuaires ont accès à l'information en temps réel dans Poséidon + :**

Armateurs, consignataires, agents maritimes, pilotage, remorquage, lamanage, et l'Autorité Portuaire ont le même niveau d'information de façon à mieux organiser les escales, tout en assurant la confidentialité des données.

Le transit, le départ et l'arrivée des navires sont automatiquement détectés par le VTS du port qui envoie les informations vers le Cargo Community System AP+ afin que les logisticiens puissent organiser les chargements et déchargements des marchandises.

Poséidon+ génère des gains de productivité pour tous les professionnels de la chaîne logistique portuaire et facilite le transport maritime tout en respectant les exigences réglementaires.

➤ **Bordeaux port pilote pour le guichet unique portuaire (Port Single Window)**

Poséidon+ est en effet le seul Guichet Unique Portuaire en France (Port Single Window) qui gère tous les trafics portuaires de lignes régulières et de tramping à travers le système AP+ : conteneur, vrac, hydrocarbures, céréales, produits chimiques et bois qui constituent l'essentiel de l'activité du port de Bordeaux.

Bordeaux fait référence comme 1er guichet unique portuaire. Nul doute que d'autres ports adopteront un tel système dans les années à venir.

Contacts :

Union Maritime et Portuaire de Bordeaux
Henri Vincent AMOUROUX
Directeur
Tel : +33 (0)5 56 00 84 80
henri-vincent.amouroux@uniport-bordeaux.fr
www.uniport-bordeaux.fr

Grand Port Maritime de Bordeaux
Michel LE VAN KIEM
Chef du département de l'Innovation
Tel : +33 (0)5 56 90 59 80
m-le-van-kiem@bordeaux-port.fr
www.bordeaux-port.fr

Les conditions d'accès sont à demander directement à :

Bordeaux Informatique Portuaire - BIP+ c/o Union Maritime et Portuaire de Bordeaux
14 place des Quinconces 33000 BORDEAUX
Téléphone : +33 (0)5 56 00 84 84
bipplus@uniport-bordeaux.fr